

COMMUNE DE LA TESTE DE BUCH
ARRÊTE 2024 n°478

2.1.2 Plan Local d'Urbanisme

OBJET : Mise à jour n°5 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de La Teste-de-Buch

Direction Générale des Services
Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme

DGS :
Cab :
Adjoint :
Dir :

Le Maire de LA TESTE DE BUCH,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment les articles L151-43, L153-60, L152-7 et R.151-51, R.153-18,

Vu le Plan Local d'Urbanisme de la commune de La Teste de Buch approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 06 octobre 2011,

Vu les arrêtés préfectoraux en date des 16 janvier 2001, 18 février 2011 et 19 avril 2004 portant inscription à l'inventaire des Monuments Historiques les « Villa Thétys », « Villa Geneste » et « Hôtel de Baleste » sur la commune de LA TESTE-DE-BUCH,

Vu les nouveaux plans faisant suite à une erreur de report de périmètre de protection,

Vu le recueil annexé au Plan Local d'Urbanisme et au présent arrêté,

ARRÊTE

ARTICLE 1

Le Plan Local d'Urbanisme sur le territoire de la commune de LA TESTE-DE-BUCH est mis à jour à la date du présent arrêté.

À cet effet, les servitudes d'utilité publique résultant des arrêtés préfectoraux susvisés ont été reportées sur le recueil du PLU.

ARTICLE 2

La mise à jour a été effectuée sur les documents tenus à la disposition du public, à la Mairie de LA TESTE-DE-BUCH et à la Préfecture de la Gironde.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213305295-20240503-ARR2024-478a-AR

Casé en date du 29/05/2024

Affichage : 29/05/2024

Le Maire de la Teste de Buch - Patrick DAVET



ARTICLE 3

Le présent arrêté sera affiché en mairie de LA TESTE-DE-BUCH durant 1 mois.

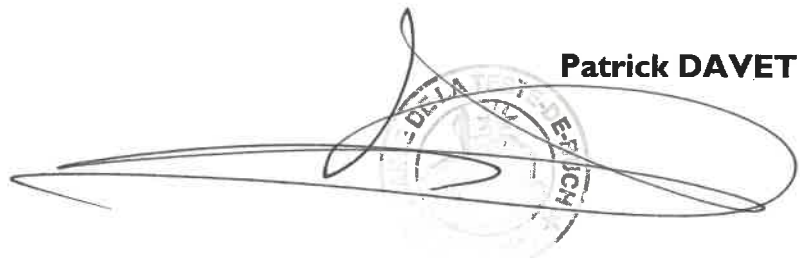
ARTICLE 4

Le présent arrêté sera adressé à la Sous-Préfecture d'Arcachon.

ARTICLE 5

Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transcrit sur le registre des arrêtés de la Mairie.

Fait à LA TESTE-DE-BUCH, Le 03 mai 2024.

 **Patrick DAVET**

Maire de LA TESTE DE BUCH
Conseiller départemental de la Gironde

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213305295-20240503-ARR2024-478a-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/05/2024
Affichage : 29/05/2024

Le Maire de la Teste de Buch - Patrick DAVET

